

# UN PROCESSUS DE NÉGOCIATION VICIÉ

DR MARC-ANDRÉ AMYOT  
PRÉSIDENT DE LA FMOQ

*Marc-André Amyot*



Au cours des négociations de l'accord-cadre qui ont commencé il y a un an, la FMOQ s'est toujours présentée aux tables **en mode solution** afin d'arriver à un dénouement positif. Du côté du gouvernement, force est de constater que le bilan est on ne peut plus décevant : **dénigrement des médecins sur la place publique, négation du droit à la négociation, processus de négociation vicié**, et j'en passe.

Dans les faits, les médecins de famille ont suggéré de nombreuses solutions concrètes sur des thèmes chers au gouvernement, en s'appuyant notamment sur la science pour intégrer des indicateurs de performance et des éléments de capitation, dans le but de faire avancer les négociations.

Parallèlement, pendant que des efforts considérables étaient mis dans les négociations, la CAQ faisait cavalier seul et travaillait sur le projet de loi n° 106. Lorsque l'on examine de près cette pièce législative, nous constatons, à l'article 8, que **le gouvernement se donne le pouvoir unilatéral de rayer ou d'ajouter tout ce qu'il souhaite dans une éventuelle entente négociée**. Bref, le pouvoir de renier sa propre parole.

Tant et aussi longtemps que le gouvernement s'entêtera à aller dans cette direction qui bafoue manifestement notre droit reconnu à la négociation, **nous proposons de nous en remettre à un processus d'arbitrage**.

## « VÉRITÉS ALTERNATIVES »

Ça ne s'invente pas ! À la lettre ouverte de la Fédération publiée le 13 août, qui dénonçait notamment les « vérités alternatives » par la distorsion de statistiques, **le gouvernement de la CAQ a réagi par... une autre « vérité alternative »** ! En effet, le premier ministre a laissé entendre que la FMOQ se serait absentée des tables de négociation tout au long de l'été. Pourtant, de la mi-juin au début août, **quatorze rencontres ont eu lieu** entre les négociateurs du Conseil du trésor et de la FMOQ, en plus des échanges que j'ai personnellement eus avec le ministre de la Santé, la présidente du Conseil du trésor et le cabinet du premier ministre.

**Si nos discussions portaient sur des faits réels, et non sur des faits « alternatifs » et des stratégies politiques, nous aurions probablement déjà une entente en poche**, au bénéfice des médecins de famille et de la population.

## COLLABORER AU LIEU DE « BRASSER »

Après les ajouts de structures et les compressions budgétaires, **le gouvernement a choisi, au printemps dernier, de « brasser » la chaîne de soins**, ce qui n'a rien amené de constructif à ce jour. Dans le but d'améliorer l'accès à un réseau public fort, nous l'invitons de nouveau à collaborer et à négocier de bonne foi.

D'ailleurs, c'est cette approche collaborative qui a permis aux médecins de famille, malgré la pénurie qui sévit et la dévalorisation de leur profession, **de proposer le GAP et de contribuer à sa mise en place**. Le GAP offre plus d'un million de rendez-vous additionnels par année aux patients orphelins.

Avec les infirmières, les préposés et les autres professionnels de la santé, les médecins font partie d'**une chaîne de soins qui doit être valorisée**, et non attaquée ou brassée.

## AGA DES 18 ASSOCIATIONS

La rentrée automnale promet d'être houleuse. Nous vous invitons à demeurer à l'affût des actions qui seront entreprises. À cet égard, j'en profite pour vous rappeler que les assemblées générales annuelles des dix-huit associations régionales ou de pratique de la Fédération se tiendront **du 5 septembre au 27 novembre**. Ces réunions constituent une occasion unique pour les membres de rencontrer leurs représentants, de les élire, de prendre connaissance du travail accompli, de **s'exprimer et d'échanger de manière constructive** pour la suite des choses. Votre présence en grand nombre s'avère primordiale pour assurer la vitalité de notre organisation.

**Restons mobilisés, combatifs et proactifs !**

20 août 2025